



Jean-Pierre :06 78462611



## Sortie petite journée Dimanche 23 aout 2020 CHALO SAINT MARS

Très agréable rando dans la vallée de la Chalouette et de la Louette et des plateaux environnants. Site vallonné (Ça monte et ça descend) sur un terrain varié : en sous-bois, de l'urbain, et en plaine.

17 km, 4h30 de marche hors pauses.

Repas tiré du sac

Dénivelé positif cumulé : 210 m. Point haut : 146 m. Point bas : 84 m.

N° 2216ETcarte IGN au 25/000°

Indemnité de covoiturage :6 € (distance parking A/R = 98km)

### Rendez-vous :

9h30 au marché de Paray ou 10h15 : Parking du parc « André Bouniol» « Prairie du bourg », à Chalo Saint Mars

GPS : 48.426164, 2.068871

**Pour ceux qui se rendent directement sur place prévenir Jean-Pierre la veille.**

### Descriptif

Cette randonnée suivra le parcours sinueux de 3 rivières qui coulent au fond de 2 vallées et ...qui dit fond de vallée, dit grimpettes pour atteindre le bois de bouleaux, la vigne du prévost, le Tronchet, la côte de Chantepie, le Vau, la Garenne, les Sablons. Nous traverserons plusieurs fois la Chalouette, la Louette, la Marette.

Les bâtons seront un plus dans notre équipement.

Départ vers le Sud-est rue du Dr Solon puis au Sud la rue Hameau des Sablons.

Nous suivrons le PR (balisage jaune), nous monterons l'entonnoir fermé, passerons le bois de bouleaux, la garenne de Longuetoise et peu après le passage sous la ligne à haute tension nous redescendrons dans la vallée. Nous traverserons la D21 (prudence) puis nous enjamberons la Chalouette et la Louette. Nous emprunterons la pistecyclable puis nous suivrons le GR111B et monterons vers la vigne du prévost et redescendrons sur Saint Hilaire. Nous longerons la Louette et les cressonnières. Nous traverserons la D82 (prudence) et l'emprunterons sur 300m. Nous suivrons le GR111B et monterons jusqu'au manoir le Tronchet. Nous descendrons la côte de Chantepie, enjamberons la Marette et la Chalouette et remonterons par le Vau. Nous passerons par la Garenne, redescendrons par les Sablons et nous rejoindrons les voitures au parc André Bouniol.

### Rappels environnement et sécurité

Respectez la nature et les propriétés privées, restez dans les chemins, **ne laissez aucune trace de votre passage**

Suivez les consignes de l'animateur, ne partez pas devant lui, et **gardez toujours en vue la personne qui vous précède**

Sur route, utilisez les trottoirs ou bas-côtés s'ils sont praticables, sinon **on marche à gauche en file indienne**, et on respecte le code de la route

Au croisement d'une **voie carrossable**, **se regrouper et traverser en ligne** sur instruction de l'animateur

**Si vous avez besoin de vous arrêter**, prévenez le serre-file ou l'animateur, et **laissez votre sac bien en vue au bord du chemin**

Pensez à boire et à vous restaurer régulièrement

Informez l'animateur si vous êtes susceptible d'avoir un problème de santé particulier